

# Prise de position à l'occasion de la Journée des Nations-Unies contre la violence

Le mouvement des jardins familiaux en Europe s'est créé au cours de la deuxième moitié du 19<sup>me</sup> siècle.

Il regroupe aujourd'hui 9.000.000 de membres à travers 15 pays européens et essaie par de nombreuses actions de répondre concrètement à la violence quotidienne dans une société démocratique.

Dès le début de sa création, le but principal du mouvement des jardins familiaux était l'amélioration du bien-être de « l'homme » marqué tant par la pauvreté accablante de son époque que par son déracinement de la terre dû à l'exode rural massif provoqué par l'industrialisation.

1) En effet, à cause de la vie urbaine, l'homme a perdu le contact avec la terre et la nature qu'il avait à la campagne. L'attribution d'un jardin familial (le coin de terre d'antan) permettait d'y remédier.

2) La culture de ce jardin familial permettait à ces familles déracinées de soulager leur misère par la récolte de fruits et de légumes.

3) Le travail au jardin était aussi à ce moment destiné à empêcher les travailleurs de sombrer dans l'alcoolisme.

4) Le séjour et le travail au jardin, en pleine nature, devaient compenser les effets néfastes des conditions de travail et des logements souvent insalubres sur la santé de toute la famille.

Avec l'évolution de la société, l'amélioration des conditions de travail, la réduction du temps de travail, une urbanisation accrue, l'évolution des consciences vers des considérations plus écologiques et la réaction aux différents scandales alimentaires, les jardins familiaux se sont vu assigner des fonctions supplémentaires comme p. ex.:

1) la culture d'une nourriture saine;

2) l'occupation bienfaisante des loisirs à proximité pour toute la famille;

3) l'amélioration de la qualité de la vie en milieu urbain (air, environnement bâti ...);

4) une fonction environnementale (sauvegarde d'espèces en voie de disparition; interconnexion de biotopes ...

5) une convivialité entre citoyens (souvent isolés), des contacts entre générations, personnes de races et de religions différentes, l'intégration des étrangers.

La violence a certes existé depuis la création de l'homme et chaque époque a dû analyser les causes de la violence du moment et trouver des remèdes.

Aujourd'hui la violence, phénomène quotidien, où les incidents mineurs sont presque banalisés (on parle seulement d'incivilités) prend une forme qui risque de déstabiliser la société et menace la démocratie.

Avant de réagir et de proposer des remèdes, il faut aussi aujourd'hui rechercher et analyser les causes de cette violence pour trouver les solutions adaptées à la violence verbale et physique ainsi qu'au vandalisme.

A titre d'exemple, on peut énumérer quelques causes génératrices de violence.

- 1) inoccupation/chômage
- 2) endettement et précarité
- 3) perte de valeurs, de repères et absence de perspectives d'avenir
- 4) échec scolaire, démotivation
- 5) environnement bâti et non bâti déprimant
- 6) multiculturalité mal comprise
- 7) intolérance et mépris de l'autre

## **Les jardins familiaux permettent de réagir à ces phénomènes**

Par le travail que nécessite la culture de la terre, les jardins familiaux, par le travail que nécessite la culture de la terre, permettent **d'occuper** les chômeurs.

Le résultat de leur travail, c'est-à-dire la récolte, leur permet d'avoir un supplément de nourriture saine, ce qui permet **d'amoindrir leur précarité**.

Le contact avec la nature, le suivi du cycle de la nature, le résultat concret de la culture, le résultat positif de leur propre action permettent à ces chômeurs-jardiniers de retrouver les notions de **respect** et de **valeur** et déclenchent lentement une conception plus positive pour envisager l'avenir.

Ceci vaut tant pour les adultes que pour les jeunes qui peuvent, grâce au cycle de la nature et au résultat obtenu par les parents, voir que la dé-motivation et la capitulation sont les faux remèdes à leurs problèmes.

Le contact avec les autres membres jardiniers, avec lesquels on partage les mêmes soucis, les mêmes espoirs et les mêmes joies, permet une **intégration** dans l'association et ensuite dans la société en général. En plus, la réunion de toute la famille au jardin permet de favoriser la réalisation du but: « mieux vivre ensemble ».

La vie associative permet, même si cela nécessite un certain temps, **d'assumer des charges** et donc de participer de façon constructive et démocratiquement à la vie de la société.

La présence de jardiniers étrangers (de plus en plus nombreuse) dans ces ensembles de jardins familiaux permet une prise de contact et une **meilleure connaissance** de part et d'autre des différences dues aux cultures et aux origines.

Tous apprennent à communiquer et à **se tolérer**. Non sans raison, un jardinier suisse, en parlant des membres marocains de son association, a affirmé « Plutôt que de nous plaindre de leurs bruits, on a appris à faire la fête avec eux ».

Les ensembles de jardins familiaux, oasis de verdure avec une végétation changeante au fil des saisons, installés au milieu ou près d'un habitat collectif souvent inhumain, dense, monotone, délabré, permettent de « résidentialiser » l'habitat et **d'améliorer la qualité de la vie**, de rompre la monotonie du bâti et d'influer d'une façon positive sur le moral et le comportement des individus.

Les associations, en s'occupant des enfants p. ex. pendant les vacances d'été, redonnent à ces enfants un certain **goût de la vie** et de **l'espoir** et évitent que pendant leur inoccupation et désœuvrement ils soient tentés de réagir à leur frustration par des « incivilités » en voyant certaines classes satisfaire ostensiblement des désirs de luxe qu'eux ne peuvent pas atteindre.

L'action des parcelles pédagogiques, étalée dans le temps pendant la période scolaire, permet d'atteindre un double but:

- **lutter contre l'incivilité** (qui apparaît désormais de plus en plus tôt) en inculquant aux jeunes enfants les valeurs basiques de citoyenneté, de respect de l'autre, de respect de l'environnement, le goût de l'effort, de la solidarité et de la patience

- inciter les aînés à **respecter** le travail de leurs petits frères et, par conséquent, le travail des autres jardiniers et des autres en général.

Le mouvement des jardins familiaux contribue donc avec les moyens qui sont les siens à lutter contre le phénomène de la violence.

Il continue évidemment ses efforts dans ce domaine et offre son aide et sa coopération aux autorités à tous les niveaux (local, régional, national et international) pour réduire les causes génératrices de la violence et construire une société plus humaine.

Il est prêt à coopérer avec des ONG poursuivant des buts similaires, à joindre leurs efforts pour réduire le mal.

Les jardiniers associés demandent à toutes les instances compétentes de mettre à leur disposition des terrains et de les protéger ensuite juridiquement pour garantir leur pérennité afin que partout en Europe les jardins familiaux puissent jouer leur rôle bénéfique pour la société tout entière.

Luxembourg, novembre 2003.